

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 29 Janvier 2007

Objet : L'an deux mille sept et le vingt neuf Janvier 2007 à 17 heures trente
Stage de Formation Et Master-Class Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

Présents ou représentés :

0701/06

MM. THAON, BALDINI, ESTROSI, CONDOMITTI, FALIBOIS, FRANCO, GILLY, LORENZI, MANFREDI, MARY, MASCARELLI, VICTOR. MMES ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, LAURIERE, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO, ROUQUIER, SOMARIA, STEFANI.

Le Président rappelle que l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes dans le cadre des interventions musicales en milieu scolaire et en partenariat avec l'Inspection Académique des Alpes-Maritimes a créé une cellule de soutien à destination des titulaires du D.U.M.I. du département et de leur employeur. Cette cellule propose des stages de formation, une session est prévue dans les centres d'enseignement le 29 et 30 janvier 2007. Monsieur Luc-Charles DOMINIQUE, maître de conférence en ethnomusicologie à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, interviendra sur le thème de l'improvisation.

Le Président indique que les dépenses sont prises en charge sur les crédits que verse l'inspection académique des Alpes-Maritimes au Syndicat Mixte.

D'autre part des master-classes à destination des élèves sont également proposées tout au long de l'année scolaire où il prévu de s'adjoindre les services de chanteur/formateur ou artiste professionnel, la prochaine se déroulant le week-end du 31 mars 2007.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- Accepte la mise place des stages de formation et master-classes
- Autorise le Président à signer tout document relatif à ces opérations.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

